

DÉCISION DG n°2015-237 du **28 JUIL. 2015**

portant nomination auprès du Comité de contrôle de qualité des dispositifs médicaux à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** la décision n°2015-220 du 8 juillet 2015 portant création d'un Comité de contrôle de qualité des dispositifs médicaux à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité de contrôle de qualité des dispositifs médicaux pour une durée de trois ans, à compter de la date de la présente décision :

Mme BOISSART (Valérie)
M. BORDY (Jean-Marc)
M. CASELLES (Olivier)
M. FEUERSTEIN (Philippe)
M. GUERSEN (Joël)
Mme LECLERCQ (Anne)
M. LELEU (Cyril)
Mme MAZURIER (Jocelyne)
Mme PETEGNIEF (Yolande)
M. RAUCH (Jean-François)

Article 2 : Le directeur des dispositifs médicaux de diagnostic et des plateaux techniques est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le **28 JUIL. 2015**

François HEBERT

Directeur général adjoint